

sionnaire (5). *Kimbilikiti* est mentionné par Biebuyck comme un des acteurs qui intervient dans la seconde phase d'un rite d'initiation mortuaire particulièrement élaboré de la confrérie *bwami* (6). Dans le récit, il est mentionné comme un esprit important de la communauté *lega*.

Même si l'on peut supposer ici qu'il y a eu au fil des décennies une relecture tronquée de la « tradition populaire sacrée », le sérieux avec lequel les parties en conflit traitent de ces « choses du passé » renvoient à une réalité qui fait encore sens dans cette communauté *lega*. Comme fait sens également la manière dont le conseiller de zone fait du Président-fondateur du MPR un des « gardiens de la coutume » et l'associe, lui le magistrat suprême, au culte de *Kimbilikiti*, « le pouvoir suprême ».

*
* *

(5) D. Biebuyck, *Legu Culture. Art, Initiation, and Moral Philosophy among a Central African People*, Berkeley-Los Angeles-London, University of California Press.

(6) *Id.*, p. 104.

Le récit développé ici à propos d'une « histoire de village » ne se veut nullement exemplatif de la totalité du signifiant politique zaïrois. Tout ce qu'on a voulu montrer, c'est que, dans ce Maniema profond, on est loin d'une « dictature » vécue comme telle comme on est loin de ces choses dont de savantes ou moins savantes analyses (sur le « dictateur » diabolisé, sur la « gouvernance », sur la « démocratisation » et l'« ajustement politique et économique ») nous entretiennent.

Certes, dans les mégapoles et les villes zaïroises avec lesquels le monde rural continue, autant par nécessité que par intérêt, à entretenir des liens de cousinage, tant les ex-« ambianceurs » et ex-« sapeurs » devenus aujourd'hui des « conjoncturés » que les « babenzi » ventripotents et les « opposants » vertueusement légalistes peuvent avoir l'illusion de donner le ton. Mais ils ne font que nous raconter une partie de l'histoire qui n'est pas nécessairement celle dont demain sera fait.

Jean-Claude Willame

Économie parallèle ou société parallèle ? De la survie au contrôle du pouvoir monétaire

LA crise de l'endettement dans de nombreux pays du tiers monde a mis à jour des pratiques économiques saisies académiquement sous l'expression générale d'économie souterraine, parallèle ou informelle. Ces pratiques apparaissent *a priori* comme une réponse des popu-

lations à l'austérité qu'impose cette crise de l'endettement. Tenus à un ajustement de leur économie, les États concernés doivent imposer aussi bien des restrictions à la redistribution de revenus qu'une réduction des importations. Des déséquilibres en résultent se traduisant pres-

que toujours par un rétrécissement de l'offre de biens et services publics ou privés, locaux ou importés. Ces pénuries de produits et de services poussent les populations à essayer d'en produire des substituts ou à se les procurer à partir de l'étranger au moyen de circuits parallèles. Dans tous les cas, et le catalogue de ces « pénuries » est, dans certains pays, de plus en plus fourni, des réseaux et associations émergent qui assurent parallèlement une importation, un financement d'activité, une production matérielle, un service de soins, un service éducatif, un soutien caritatif, etc. Bref, une interrogation majeure apparaît : les pratiques économiques parallèles sont-elles le support de l'émergence d'une *société parallèle* sinon d'une *autre société* ?

Émergence d'une autre société

Résumée dans ces grandes lignes, la dynamique économique qui semble conduire à l'émergence de cette autre société a pour origine l'échec des stratégies de substitution aux importations. Celles-ci s'appuyaient sur des principes simples.

— fabrication locale de substituts aux produits importés par montage de semi-produits eux-mêmes importés et, par suite, protectionnisme ;

(1) Voir, entre autres, A. Morice, « Guinée 1985 : État, corruption et trafics », *Les Temps modernes*, février 1987 et J.-L. Amselle, « Fonctionnaires et hommes d'affaires au Mali », *Politique africaine*, 26, juin 1987.

(2) Pour un exposé détaillé des causes et conséquences de l'ajustement, voir P. et S. Guillaumot, *Ajustement et développement*, Paris, Economica, 1994.

(3) La crise des paiements extérieurs se traduit comme on le sait par un déficit de recettes en devises, d'où des mesures destinées à réduire les dépenses en devises, et, parmi elles, la réduction des importations. Une telle réduction est, en général, obtenue,

— contrôle financier local de ces fabrications par usage administratif discrétionnaire de recettes d'exportations de produits primaires ;

— institution de barrières d'accès à l'activité réservant ces fabrications à des nationaux choisis eux-mêmes par le groupe social tenant l'État.

D'où une économie caractérisée le plus souvent par une interpénétration des intérêts de l'État et des seuls acteurs de la substitution aux importations avec exclusion d'une partie de la population (1) et restriction des rapports à l'extérieur. La baisse des recettes d'exportation conjuguée à un accès plus difficile aux crédits extérieurs, en provoquant une réduction des moyens de paiement extérieurs, a entraîné une réduction conséquente des *inputs* importés nécessaires au fonctionnement de ces industries de montage (2). Une crise apparaît se traduisant par une réduction de la production, d'où pénuries occasionnelles ou définitives, réduction d'emplois et de revenus distribués et par suite circuits parallèles de distribution ou de fabrication. Il en résulte une baisse des recettes de l'État et une dégradation des services publics. La persistance de ces déséquilibres s'accompagne dès lors d'une inflation qui conduit à la dévaluation (3) de la monnaie natio-

hors rationnement par les quantités, par un renchérissement en monnaie locale de ces importations et donc une dévaluation de cette monnaie. Les produits importés devenant plus chers, la demande à l'importation est, certes, réduite, ce qui soulage les finances extérieures du pays mais il s'en suit une exclusion des groupes sociaux qui, de par leurs revenus, ne peuvent plus accéder à ces produits. Lorsqu'il s'agit de produits essentiels (lait infantile, médicaments, etc.), ces groupes sociaux n'ont plus d'autres choix que de se procurer des revenus complémentaires pour pouvoir les acheter, d'où activités parallèles...

nale. En rendant plus difficile encore toute importation (de produits alimentaires, de médicaments, de produits semi-finis pour l'industrie, d'énergie, etc.), la dévaluation, conjuguée à l'inflation et aux mesures de restriction à la redistribution de revenus, contraint les populations :

1. à se procurer des revenus « parallèles » en s'engageant dans des activités dites de « survie » ;

2. à s'organiser de manière autonome en réseaux ou associations pour exercer ces activités « parallèles » ou de « survie » et, le cas échéant, pallier à la déficience des services publics.

D'où l'apparition de petits métiers hors de la sphère « administrée » et qui, par conséquent, sont immédiatement marchands et opèrent de fait dans un libéralisme économique antinomique de la sphère contrôlée par l'État (4). Cette marchandisation ne concerne pas seulement les produits traditionnellement « commerciaux » mais aussi les biens et services publics : distribution de l'eau ou de l'électricité, scolarisation privée marchande ou associative, soins médicaux, etc. Dès lors, la question se pose de savoir si l'économie parallèle ne serait pas le creuset d'une société marchande (5) dans les pays où les États ont particulièrement développé les tendances à la monopolisation des activités.

L'apparition d'une économie parallèle signifie l'émergence de marchés libres en marge des marchés administrés et, par suite, des prix différents des prix administrés.

(4) Cet aspect est fondamental. Il nous introduit d'ores et déjà à l'interrogation de savoir si l'économie parallèle crée le « marché autorégulateur » au sens de Karl Polanyi, institution qui annoncerait une nouvelle configuration sociale. Cf. K. Polanyi, *La grande transformation*, Paris, 1983.

Bien entendu, cette économie parallèle évoluant, en général, hors de toute réglementation ou fiscalisation, il serait tentant de n'y voir qu'un épiphénomène dû à l'incapacité administrative des États et par suite facilement résorbable par un renforcement de la capacité d'administration et de contrôle. Autrement dit, l'économie parallèle serait aisément intégrable à l'économie « administrée ». Ce ne serait qu'une question de temps, celui de l'ajustement précisement qui contraint les États à la rigueur budgétaire et les entrave dans le renforcement de leur capacité d'administration. La thèse que nous voulons mettre en avant est précisément l'opposé de cela : l'économie parallèle, du fait de sa nature *génériquement libérale et marchande*, ne se développe pas seulement en dehors de la sphère administrée pour échapper aux coûts du contrôle mais met en œuvre des pratiques économiques et sociales contraires à celles qu'ont mis en place les États et antinomiques de tout interventionnisme ou dirigisme. L'économie parallèle n'annonce pas seulement une crise dans les grands équilibres économiques de l'économie administrée mais l'embryon d'une nouvelle société s'appuyant sur de nouveaux acteurs (les exclus de la sphère administrée) et de nouvelles pratiques sociales. Serait-elle la matrice d'une contre-société ?

Le fief et le bourg

Ceci rappelle étrangement un autre processus historique : lorsque,

(5) S. Latouche s'interrogeait déjà dans *l'Occidentalisation du monde* (Paris, La Découverte, 1989) sur un rôle historique possible de l'informel. Voir également *La planète des naufragés*, Paris, La Découverte, 1991.

sous la féodalité européenne, commencent à se développer, au Moyen Âge, des pratiques marchandes supportées par de nouveaux acteurs, personne n'y voit l'embryon d'une nouvelle société. Les marchands, avant de devenir « bourgeois », agissent dans et à la marge de la société. Ils ne sont pas reconnus comme acteurs sociaux à part entière et sont, très souvent, relégués dans l'infamie du gain mal acquis sinon dans des « bourgs » distincts des centres des fiefs (6). Ces marchands arrivaient difficilement à s'intégrer à la société « administrée » mais restaient souvent indispensables par les services qu'ils rendaient. Il n'est jamais venu à l'esprit des seigneurs féodaux d'en faire une partie organique de la société. Relégués dans les marges du « non vu », ils vont créer leur propre contre-société pacifiquement souvent, violemment parfois. Il est inutile de retracer ici l'évolution des relations entre catégories sociales de cette époque ni leurs conflits idéologiques et culturels ni leurs oppositions territoriales (le fief et le bourg (7)).

Le problème qui apparaît devient dès lors une question méthodologique : l'économie parallèle serait-elle un complément du circuit administré ou bien serait-elle un circuit autonome au sein du circuit administré et le rongeur de l'intérieur ? Dans ce qui est, aujourd'hui, considéré comme « sphère d'activités informelles »

dans les pays du tiers monde ou dans les pays de l'Est, on ne voit généralement qu'un complément d'activités permettant à des populations que ne prend pas en charge la sphère administrée de trouver une source principale ou complémentaire de revenus. Dans ce cas, l'analyse de l'économie informelle n'en fait pas un objet autonome mais la réduit à un catalogue d'activités destinées à terme à se normaliser dans le cadre de la sphère administrée. De plus, les marchés qui apparaissent dans le cadre de la sphère informelle sont considérés comme non déterminants et, parfois, superficiels. Il suffirait, par exemple, de « légaliser » les activités informelles pour qu'elles intègrent la sphère administrée. Il en irait de même pour les prix qui apparaissent sur ces marchés : il suffirait, par exemple, d'autoriser l'importation administrée de produits étrangers pour que le prix sur le marché parallèle s'aligne sur le prix administré.

L'informel comme régulateur principal

Or, il apparaît à l'observation que la situation est beaucoup plus complexe que cela. En Afrique, par exemple, « l'informel est (...) le principal régulateur économique et social » (8). Pourrait-on en conclure que les lois qui régissent les marchés parallèles deviennent hégémo-

(6) M. Bloch, *La société féodale : la formation des liens de dépendance, les classes et le gouvernement des hommes*, Paris, Albin Michel, 1932. Marc Bloch décrit et analyse de façon exemplaire l'exclusion dont les marchands faisaient l'objet. Voir aussi P. Docès et B. Rosier, *L'histoire ambiguë. Croissance et développement en question*, Paris, PUF, 1988.

(7) Il suffira ici de rappeler comment les

« bourgs » ont obtenu des chartes d'affranchissement, mouvement qui a donné lieu parfois à des événements très violents. L'exemple en est l'aventure d'Étienne Marcel.

(8) P. Hugon, *L'économie de l'Afrique*, Paris, La Découverte, 1993, p. 68. Voir également : *La petite production marchande et l'emploi dans le secteur informel africain*, Paris, IEDES, 1977.

niques à terme ? Nous avons dit que l'économie parallèle se définit par l'apparition de nouveaux marchés et, par suite, de nouveaux prix. Autrement dit, l'existence d'une économie parallèle signifie qu'il existe une série de double marché, les uns administrés et les autres parallèles, avec une série de doubles prix : double marché des biens et des services, doubles marchés des facteurs de la production et double marché de la monnaie. L'observation montre que l'ensemble des marchés relevant de l'économie parallèle sont liés par une cohérence propre : ainsi, si la monnaie locale coûte sur le marché parallèle une fraction de n fractions du dollar et qu'elle coûte sur le marché bancaire administré une fraction de m fractions, les prix seront, en général sur certains marchés parallèles liés à l'extérieur de n/m fois ceux des marchés administrés. Par contre, sur le marché des facteurs, le prix du travail informel est, souvent, l'inverse soit m/n fois celui du marché administré. Or, les processus liés à l'ajustement vont exactement dans ce sens : relèvement des prix, surtout à l'importation, par une dévaluation et action à la baisse sur les salaires administrés. Ce serait la sphère administrée qui tendrait à rejoindre la cohérence de l'économie parallèle plutôt que le contraire. Dans ce cas, ce n'est pas l'économie parallèle qui demanderait à être « légalisée » mais bien la sphère administrée qui tendrait à être « informatisée », non pas dans le sens de l'illicite ou du souterrain, mais dans le sens d'une *marchandisation* et d'une *libéralisation* plus grandes. Nous retrouvons le processus historique de la fin du Moyen Âge européen.

La monnaie et son contrôle

Précisons les fondements qui vont mettre face à face acteurs de la sphère administrée et acteurs de la sphère parallèle et résumons cette confrontation (souterraine) à l'essentiel : le contrôle du pouvoir monétaire. L'attribut fondamental d'un État est, comme on le sait, le pouvoir d'émettre seul les instruments monétaires de la circulation des marchandises et d'en définir la valeur sous forme d'équivalent général. Nous savons qu'au Moyen Âge déjà les marchands utilisaient dans les foires des monnaies étrangères (plus fiables que les monnaies locales à certains moments, comme le dollar aujourd'hui) ou des instruments scripturaux qui leurs permettaient de créer leurs propres réseaux de paiement et de crédit. Au bout de quelque temps, les marchands ont confisqué le pouvoir monétaire à l'État. La création de la banque d'Amsterdam (1617) par le Suédois Palmstruch annonça définitivement l'indépendance des réseaux monétaires marchands avec la création des premiers « billets de banque », émis en dehors de tout contrôle d'une autorité et servant de façon probante à faire circuler marchandises et crédit. On sait ce qu'il advint des États féodaux.

Que se passe-t-il dans certains pays du tiers monde et de l'Est ? La pratique d'activités parallèles conduit les acteurs à retenir la monnaie locale par devers eux et, pour leurs transactions internationales, créer leur propre marché des changes et donc manipuler les monnaies étrangères sans passer par les banques du circuit administré. La rétention de la monnaie locale, qui ne reflue plus vers les banques, alimente les circuits marchands parallèles et provoque ainsi une propre

émission de monnaie selon les besoins de ces circuits, à charge pour l'État d'imprimer seulement des billets dont il ne peut plus contrôler le volume en circulation. De ce fait, l'État est instrumenté comme pur agent technique et n'est plus considéré comme pouvoir monétaire. La valeur des billets en circulation dans les circuits parallèles se détermine, non au vu d'un cours fixé par les autorités monétaires, mais au vu des critères propres à un équivalent général apte à connecter les marchés parallèles entre eux et leur donner la fluidité indispensable. Cet équivalent général devient à terme l'équivalent général de la société tout entière. Nous retrouvons l'embryon du marché « autorégulateur ».

De la même manière, le marché parallèle des changes provoque une émission de monnaie locale que subit l'État. Une marchandise importée pour un dollar devrait faire refluer dans les circuits bancaires m de monnaie locale. Or, la transaction physique et monétaire se fait, le plus souvent, sur un marché parallèle. La marchandise est alors là et doit être payée, sur son propre marché parallèle, à, comme nous l'avons vu, n unités monétaires. Là où dans le circuit administré nous aurions eu reflux de m unités nous avons demande sur le marché parallèle de n unités que l'État va se contenter d'imprimer. Non pas qu'il les imprime suite à cette demande, mais ces n n'ayant jamais reflué ou été détruits et donc restant en circulation ils créent un déficit de monnaie dans le circuit administré, déficit que l'État est bien obligé de combler par une nouvelle impression. D'où une inflation par la création monétaire, certes, mais surtout un dessaisissement de l'État de ses prérogatives

monétaires. En définitive, aussi bien la valeur interne de la monnaie (système des prix) que sa valeur internationale (taux de change) vont être déterminés par la sphère parallèle et, bien entendu, le volume des billets en circulation. L'observation des faits aussi bien en Amérique latine qu'en Afrique ou en Russie montre que c'est bien le contrôle de l'émission monétaire qui devient l'enjeu principal des compétitions sociales.

Le marché parallèle des changes semble, comme au Moyen Âge, s'autonomiser et provoquer des reclassements sociaux assez violents. Les acteurs qui peuvent y intervenir et y acheter des monnaies étrangères (le dollar, par exemple) s'enrichissent par l'inflation galopante et l'hyper-inflation, elles-mêmes entretenues par la logique des circuits parallèles sur les autres marchés. Lorsque, par exemple, la monnaie locale baisse continuellement par rapport au dollar dans une proportion de x % par période de temps, le gain en monnaie locale réalisé au bout de cette période est, en général, supérieur à ce taux (si un dollar vaut 40 unités locales puis augmente à 50 unités, la baisse est de 20 % mais le gain pour le détenteur de dollar est de 10 unités locales soit 25 %). Plus la monnaie locale se déprécie, plus ceux qui ont des dollars s'enrichissent relativement à ceux qui ont des revenus fixes (salariés par exemple). Le placement en dollars devient plus rémunérateur que l'activité industrielle ou commerciale. Les fortunes changent. L'acteur sur le marché parallèle des changes devient plus riche que l'ancien industriel et plus rapidement. C'est un peu le même phénomène qu'avaient provoqué en Europe les importations espagnoles d'or des Amériques. Les interve-

nants dans la circulation financière auront vite fait à la fin du XVI^e siècle d'accaparer la richesse née de ces circuits d'import-export. La première banque de l'Histoire moderne naîtra à Amsterdam et non à Séville (9). Les gains réalisés sur le marché des changes dissuadent tout placement en monnaie locale dans les banques et la monnaie ne reflue plus du tout. D'où un véritable bras de fer entre les acteurs sociaux, les uns poussant à l'hyper-émission monétaire les autres voulant la réduire drastiquement.

Le double monopole du pouvoir

Les quelques éléments présentés ci-dessus nous introduisent à l'idée que le problème posé par l'économie parallèle semble bien être celui de la *hiérarchie* sociale, au sens de Louis Dumont (10). Il apparaît que, comme dans la société féodale européenne où les marchands étaient de nature inférieure aux seigneurs et par suite subissaient l'exclusion, les acteurs de l'économie parallèle sont considérés par les États en place comme des « délinquants » et, de ce fait, exclus de l'*establishment*. Il est clair que les acteurs dont il s'agit ici ne sont pas les revendeurs à la sauvette de quelques paquets de cigarettes ou les travailleurs au noir à un dollar par jour. Il existe des observations précises venant d'Amé-

rique latine, Afrique ou Russie et concernant aussi des « milliardaires » de l'économie parallèle (11).

A leur indépendance, ou suite à une révolution de type 1917, les pays du tiers monde ont, en général, été dirigés pendant longtemps par les élites politiques ayant conduit le changement vers l'indépendance ou vers le changement social. Ces élites ont, de fait, pratiqué un monopole du pouvoir et cherché à promouvoir leur assise sociale. Cette promotion s'est traduite par l'offre d'un certain nombre de postes dans l'État et dès lors réservés aux clients. Elle s'est traduite sur le plan matériel par l'offre à ces mêmes clients d'un certain nombre d'activités économiques, commerciales ou industrielles. Ces activités se devaient d'être rémunératrices et c'est pourquoi, généralement, on les a protégées contre la concurrence étrangère et contre la concurrence locale des acteurs inamicaux. Autrement dit, il s'est institué un double monopole politique et économique aux mains des dirigeants de l'État et de leur clientèle, considérée comme assise sociale. De ce fait, les « autres » devenaient des exclus et n'avaient de choix qu'entre les risques de la « débrouillardise » individuelle ou l'espoir des gains que pouvaient offrir une allégeance à l'État-parti et l'intégration dans la sphère matérielle administrée. Bref, il s'est établi une *hiérarchie* sociale

(9) En s'adonnant à l'importation de marchandises contre l'or venant des Amériques et en finançant par endettement les guerres de l'Empire, l'Espagne semble avoir annoncé dès le XVII^e siècle le destin actuel des États plus ou moins rentiers du tiers monde. On sait que pour limiter les sorties d'or, les autorités espagnoles ont cru pouvoir supprimer les sorties de valeur en obligeant les marchands pratiquant l'import-export entre l'Europe et les Amériques à domicilier leurs transactions dans une *Casa de la contratación* située à Séville. Ceci ne fit qu'accroître le

mouvement du « papier » symbolisant ces transactions plus qu'il ne contribua à retenir l'or. En définitive, cette mesure permit aux manipulateurs de « papier » de s'enrichir plus que les producteurs ou le pays lui-même. Cette richesse allait bientôt donner lieu à la création de la Banque d'Amsterdam, située à 2 000 km de Séville !

(10) L. Dumont, *Homo hierarchicus*, Paris, Gallimard, 1966.

(11) Voir en particulier B. Lautier, C. de Miras, A. Morice, *L'État et l'informel*, Paris, 1991.

entre les acteurs de la sphère administrée et les « exclus » (12). Mieux encore : la sphère administrée semble être, en général, une sphère rentière fonctionnant peu ou prou sur la base de réseaux clientélistes quasi communautaires (13) tandis que la sphère des « exclus » semble conduire à une « débrouillardise » personnelle source d'autonomie et, surtout, plus fondamentalement, d'*individualisme*.

Il n'est pas exagéré de remonter assez loin dans le temps et d'aller retrouver ces marchands européens de la fin du Moyen Âge qui, face à la sphère rentière, ont entrepris de se « débrouiller » en développant le travail à domicile des « exclus » comme eux et ont ainsi ouvert la voie de nouveaux modes d'acquisition de la richesse et des places sociales tout en introduisant une nouvelle culture faite de valorisation de l'action individuelle par l'entreprise. La création de ces réseaux de travail à domicile a conduit à l'émergence de relations soutenues entre fournisseurs de laine, apprêteurs, tisserands, ouvriers et, bien entendu, les marchands qui, en faisant le lien entre les points de réseau, se donnaient une *force sociale* nouvelle capable, à terme, de remettre en question la hiérarchisation sociale. Dans cette première économie informelle, nous voyons déjà apparaître une discrimination entre les simples ouvriers à domicile engagés dans un travail de « survie » et les animateurs du réseau (les marchands) qui en seraient aujourd'hui les « milliardaires ».

(12) Le schéma décrit ici concerne aussi bien les pays communistes que les pays d'Amérique latine (où une féodalité d'origine blanche continue de se distinguer par nature et par monopole des affaires du reste de la population) que les pays d'Afrique ou l'élite au pouvoir pratique les mêmes monopoles.

(13) Voir, par exemple, F.-R. Mahieu,

L'informel : réponse à un système rentier

L'économie parallèle serait donc une réponse à une structuration hiérarchique de type rentier (14). D'un côté une sphère « administrée » monopolisée et de l'autre une sphère d'« exclusion » qui tend, par des activités parallèles, à s'autonomiser. Les incidences abondent qui vont dans ce sens. Choisissons-en quelques-uns pour leur exemplarité. Dans un pays d'Afrique, dirigé par un État-parti, on procéda un jour à l'importation de camionnettes de transport. L'innovation était déjà là. La quantité de camionnettes allait à elle seule entamer le monopole des rares transporteurs titulaires d'agrément accordé par l'État-parti. Les camionnettes commencèrent à sillonner le pays. Des acteurs sans relation entre eux (agriculteurs, transporteurs, manutentionnaires, marchands, etc.) entrèrent en relation de façon autonome créant des réseaux échappant au contrôle de l'État-parti et permettant à la sphère non administrée de se renforcer matériellement et socialement (15). Bien avant, en URSS, l'État-parti n'a pu que laisser s'instituer un « marché kolkhozien » alimenté par la culture de lopins *individuels*. Aujourd'hui, d'autres paysans cherchent d'autres revenus dans d'autres pays en s'adonnant à des cultures plus nocives. Les observations faites aussi bien dans la partie sous-développée de l'Asie du Sud-Est qu'en Asie mineure, Afrique ou Amérique latine laissent supposer

Les fondements de la crise économique en Afrique : entre la pression communautaire et le marché, Paris, L'Harmattan, 1990.

(14) Voir A. Henni, *Essai sur l'économie parallèle. Cas de l'Algérie*, Alger, 1992.

(15) M. Bouchrara, *La 404 bâchée contre le Parti socialiste destourien*, Tunis, 1982.

un lien étroit entre la hiérarchisation sociale et la culture de narcotiques par ceux qui se sentent « exclus ».

Ces situations disparates montrent à l'évidence que, même lorsqu'elles ne versent pas dans une criminalité, les activités parallèles créent des réseaux d'acteurs évoluant dans des marchés autonomes quasiment « autorégulés » par ces activités avec à terme une force matérielle et sociale conséquente. Cette force est d'autant plus grande que, comme leurs ancêtres du Moyen Âge européen, les acteurs de l'économie parallèle s'impliquent dans des transactions internationales qui en font, parfois, des partenaires dans une économie mondiale (contrairement à la sphère rentière repliée sur elle-même) et, de ce fait, connectés à des transactions sur monnaies qui renforcent leur autonomie par rapport aux instruments locaux de paiement (16). Ces réseaux sont-ils des ensembles d'*individus* autonomes parce qu'exclus ou se créent-ils également sur le modèle de la sphère administrée et communautariste parce que rentière ? Il est clair que l'économie parallèle bénéficie elle-même de rentes liées aux risques que n'assument pas les acteurs dans la sphère administrée. Elle est la seule à offrir un certain nombre de biens ou de services mais dans des marchés illicites. Or, ce risque de l'informel confère-t-il à ses acteurs une rente de situation ou bien indique-t-il que, bien au contraire, ces acteurs qui introduisent le risque dans l'activité matérielle intro-

duisent quelque chose de nouveau dans les économies rentières, savoir l'esprit d'*entreprise* ? Sont-ils des entrepreneurs qui s'ignorent ?

L'informel ou le travail en réseau

Il convient ici d'examiner une à une les différentes catégories d'activités parallèles pour pouvoir se faire une idée. Nous pouvons distinguer entre :

- des activités de production au noir,
- des activités de distribution et d'import-export,
- des activités de change,
- et, enfin, des activités extra-économiques qui peuvent relever plutôt de la criminalité.

Pour reprendre l'exemple du travail à domicile au Moyen Âge, on peut limiter l'intérêt à ce travail et se pencher sur la situation des ouvriers et de leurs relations avec le marchand. Cependant, l'idée que nous suggérons est qu'il serait davantage pertinent de considérer le marchand comme une tête de réseau impliquant la production à domicile et l'emploi d'ouvriers mais aussi l'agencement de la circulation des produits amont et aval, leur importation ou exportation et enfin des interventions sur les marchés des instruments de paiement. Si nous considérons donc le petit revendeur de cigarettes, l'artisan tôlier ou le changeur de devises à la sauvette nous risquerions d'occulter les liens qui existent entre eux et, au lieu de

(16) Là aussi, rien n'interdit de convoquer à nouveau l'histoire des marchands européens. L'attaque frontale que mène Ricardo contre les propriétaires fonciers titulaires de rentes est due à la fermeture du commerce extérieur. Ricardo démontre que seule la libéralisation du commerce extérieur peut assurer le passage d'une économie de rente à une économie d'accumulation par l'industrie. Il reste, cependant, fermement attaché à une limitation des instruments de paiement en circulation, se doutant,

peut-être, que cette accumulation par l'industrie ne peut se faire si, d'un autre côté, un marché du papier se développait sans limite absorbant les gains arrachés aux rentiers. Il semble, d'ailleurs, que c'est par leur connection avec un marché parallèle des changes que les « têtes de réseau » de l'économie parallèle s'enrichissent, absorbant ainsi non seulement les fruits de leur réseau d'activités parallèles mais également la substance de la sphère « rentière ».

les saisir comme acteurs d'une économie, de n'y voir que des phénomènes isolés et sans lendemain. Si par contre, nous les considérons comme des éléments de réseaux animés par d'autres personnes, il devient obligatoire de s'interroger sur le statut de ces personnes et sur l'économie qu'ils créent.

La question de l'individu et de l'entrepreneur se poserait *a priori* moins pour les « employés » du réseau que pour ses « animateurs ». Le petit garçon qui offre des cigarettes dans la rue (l'une des images d'Épinal des stratégies de « survie ») n'est pas, en général, « propriétaire » de son « fonds de commerce ». Il n'est que l'un des éléments d'un réseau approvisionné par le même marchand et ne fait, en réalité, que de la vente « pour compte ». Il est dans la même situation que les personnes regroupées dans un atelier clandestin ou travaillant à domicile « pour compte » d'un tiers qui peut avoir plusieurs ateliers clandestins, employer des personnes à domicile et faire vendre ses marchandises par des colporteurs. De la même manière, il ne peut y avoir de « changeur » de monnaies indépendant. Les activités de ces personnes apparaissent comme compartimentées mais, en réalité, elles sont souvent contrôlées par une seule et même personne, celle-là précisément pour laquelle se pose la question de l'entrepreneur.

Comme les travailleurs à domicile du Moyen Âge, les « employés » d'un réseau sont déjà « hors » de la sphère communautariste rentière mais ils restent impliqués dans des relations au minimum « solidarites » vis-à-vis de leur famille immédiate. Ils apprennent, certes, par leur activité à se dégager de la redistribution rentière et peuvent, dans leur stratégie de survie, entrevoir un *devenir individuel* (17). Ils ne savent pas encore

combiner les choses et les personnes dans une « entreprise » mais voient leur employeur le faire. Par contre, celui-ci semble être un véritable « entrepreneur » par sa capacité à réaliser de telles combinaisons et à en faire des combinaisons probantes sur le triple plan matériel, social et culturel. Il offre le modèle de la réussite dans un environnement hostile que, par ailleurs, il sait bien instrumenter à l'occasion. Mais s'il réussit à importer des matières pour ses ateliers clandestins ou obtenir un certain nombre de passe-droits dans la sphère communautariste rentière qui administre et dont il est exclu, ce n'est pas par affiliation communautaire mais grâce à sa réussite *individuelle* qui lui donne les moyens monétaires d'instrumenter cette sphère. Il indique la possibilité, à travers l'enrichissement que peuvent procurer les activités parallèles, d'une rupture avec les stratégies communautaristes et d'une entrée dans l'*individualisme d'entreprise*. Cette culture de la réussite individuelle pourrait traduire l'apparition d'une idéologie du *se faire soi-même* tout à fait nouvelle dans des sociétés encore dominées par les phénomènes rentiers et communautaires. Est-ce alors une contre-société à l'œuvre en train d'éprouver de nouvelles pratiques et une nouvelle culture, celles du marché « autorégulateur » et donc du libéralisme d'entreprise et de la réussite individuelle ou bien n'est-ce qu'un feu de paille qui ne résisterait pas à un contrôle venant d'une plus grande capacité d'administration ? Il reste, cependant, que cela semble bel et bien annoncer les murmures de l'accumulation primitive d'un capitalisme balbutiant.

Ahmed Henni

(17) Voir sur le devenir individuel, M. Catani et S. Maze, *Tante Suzanne, histoire de vie*, Paris, Librairie des Méridiens, 1982.